

ONIVAL

WOIGNARUE

HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin de Novembre 2020

N° 200

L'Edito de Madame Le Maire

Madame, Monsieur, Chers Woignarusiens,

La covid19 s'est implantée dans notre quotidien depuis plusieurs mois maintenant. Actuellement, nous vivons une nouvelle période inédite, fortement perturbée et anxiogène.

La deuxième vague de la pandémie est marquée par une forte augmentation des cas de contamination, des hospitalisations et malheureusement par de nouveaux décès (plus de 50 000 morts en France).

Notre territoire semble quelque peu épargné au regard de certaines métropoles, néanmoins le virus circule aussi chez nous. Je réitère mes recommandations d'être prudents, de prendre soins de vous, de vos familles, de vos proches et naturellement de respecter scrupuleusement les règles de ce deuxième confinement et les gestes barrières y compris le port du masque et la distanciation sociale.

Mes pensées se tournent également vers les professions dont l'activité a été mise « sous cloche » dans le cadre du confinement national « adapté ».

Mon action se porte au quotidien sur les missions de service public que la commune doit remplir. J'en profite pour saluer l'investissement des agents communaux, Madame MASSON et les enseignantes de l'école « Arc en ciel » pour leur contribution accordée ; Franck et Alain pour avoir adapté l'organisation de la cantine scolaire vis-à-vis des nouvelles contraintes sanitaires imposées.

Alors que les restrictions de confinement liées à l'épidémie de coronavirus contingentent la vie sociale et professionnelle, la municipalité se veut tout naturellement être un maillon de la chaîne des solidarités.

Je profite de ces lignes pour partager les retours très positifs issus des actions de la commission Sécurité publique – Prévention des Risques.

Cette commission a été créée dès l'installation du conseil municipal (le 10 juillet). Elle a été activée à deux reprises sous ce mandat : lors de la canicule du mois d'août, et actuellement avec la deuxième phase du confinement national.

En raison de la situation présente, nous n'avons pu rencontrer les bureaux des associations communales, ni réunir la commission des hameaux. Gageons que le début 2021 nous permette cela.

Je conclus en mentionnant que j'ai apporté mon soutien aux chasseurs, par le biais d'un courrier envoyé le 5 novembre, à Madame La Préfète, sollicitant dérogation pour le maintien de l'activité cynégétique sur notre territoire.

Madame Le Maire – Dominique MALLET

Pour nous contacter :

Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

. Lundi – Mardi – Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Téléphone : 03 22 30 74 53

Fax : 03 22 30 72 55

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>



Permanence de Madame Le Maire et des adjoints

Dominique MALLET : Maire

Aux heures d'ouverture du secrétariat de Mairie et/ou sur Rendez-vous

Dominique BONNEVILLE : 1er Adjoint sur Rendez-vous

Travaux et bâtiments communaux, cimetière, voirie, circulation, stationnement

Corinne DAMIS : 2ème Adjointe sur Rendez-vous

Fêtes et cérémonies, associations hors sportives, affaires sociales

Christophe DEVILLERS : 3ème Adjoint sur Rendez-vous

Environnement, cadre de vie, le Marais, associations sportives

Bertrand ALIX : 4ème Adjoint sur Rendez-vous

Urbanisme, communication-information, bulletin municipal

La vie des commissions communales

Nous rappelons que les commissions municipales n'ont pas de pouvoir décisionnel. Les travaux menés peuvent constituer des aides à la décision pour le conseil municipal. Certaines commissions sont composées exclusivement de conseillers ; d'autres associent des habitants de la commune.

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions. Chaque commission relève d'un Président.

Elles ont vocation à se réunir à intervalles réguliers et/ou selon les besoins particuliers.

Nul besoin de préciser qu'en cette période, leur fonctionnement se trouve altéré. Néanmoins, certaines commissions ont pu siéger, en nombre limité et dans le respect des gestes barrières.

Pour la commission Communication-Information - Vie citoyenne locale – Vie associative

La commission s'est réunie le 29/10/2020

Participants : Bertrand ALIX - Nora BIGOT - Maurice CAILLEUX - Elodie CRUSEL - Corinne DAMIS – Corinne DEPOILLY

L'ordre du jour a porté sur :

1) Les supports de communication actuels : « de la commune vers les citoyens ou des citoyens vers la commune »

le bulletin municipal qui a l'avantage d'être distribué dans chaque boîte aux lettres. Sa finalité est a minima de traduire la vie municipale et associative. En raison de l'épreuve Covid19, les manifestations prévues dans la commune ont été annulées les unes après les autres ; néanmoins le challenge d'une parution mensuelle a été maintenue !

Le principe d'insérer dans le bulletin les comptes-rendus des réunions du conseil municipal a été retenu (remarque : il s'agira de la version validée par le conseil, soit souvent 2 à 3 mois après la tenue de la dernière réunion (l'affichage du compte-rendu a lieu quant à lui sous les 8 jours de la tenue de la réunion).

Il est signalé que le coupon Foire aux questions fonctionne convenablement.

. la page facebook : permet de dispenser instantanément une information réactive et qui plus est interactive !

. le site internet : des démarches vont être entreprises auprès de prestataires extérieurs pour repenser le site actuel, lui donner un « véritable » nom de domaine et améliorer sa capacité de stockage. Pour l'heure, les rubriques présentes vont être redéfinies.

. l'affichage des informations : un panneau sur pied va être installé aux Blancarts ; à Hautebut, un panneau d'affichage également sur pied, positionné près de la girouette, pourrait remplacer celui présent « sur la D940 », jugé trop dangereux.

. Boîte à livres : un meuble pouvant faire office de boîte à livres a été récupéré. Après transformation, son installation est prévue aux Blancarts (pour rappel une boîte à livres est présente à proximité de la taverne des 3 piots coecons).

. Autres projets :

Panneau(x) d'information(s) lumineux : une recherche sera menée auprès de deux fournisseurs de panneaux d'information, sorte de journal électronique d'informations pouvant diffuser tant l'information locale (événements) que des messages d'alerte (météo, risques majeurs). La technologie embarquée devra être compatible avec l'application mobile smartphone.

Au regard du plan de communication à établir vis-à-vis de la prévention des risques majeurs (ex : submersion marine), des subventions seront sollicitées.

Création d'une plaquette à destination principale des nouveaux habitants : les renseignements d'usage et les principales caractéristiques de la commune y seraient synthétisés, au travers de ses 16.5 km².

2) **Le projet de création d'un évènementiel à Woignarue en 2021 !**

L'idée a été jetée d'organiser un évènement pouvant réunir en 2021 les habitants de Woignarue et de ses hameaux : les journées du patrimoine organisées à une époque, la récente Opération Nature en Fermes mise sur pied récemment sur le territoire communal ont rencontré un succès notable **et pourraient servir de rampe de lancementqu'on se le dise, la boîte à idées est ouverte !** Une réunion pourrait être organisée courant Janvier 2021 avec les associations pour évaluer la faisabilité de ce projet.

3) **Vie sociale et solidaire**

Une réflexion a été lancée autour des alternatives au gaspillage : sous la forme non seulement d'une boîte à troc, accessible librement et proposant aux passants de donner une seconde vie à des objets. Le projet pourrait inclure des dons de légumes et de fruits (pensons aux produits des potagers, des vergers qui selon les années abondent plus que de besoins).

Bertrand ALIX et les membres de la commission

Pour la commission Sécurité publique – Prévention des Risques

La commission s'est réunie le 10/11/2020. L'ordre du jour avait pour thème central le confinement-la crise sanitaire.

Participants : Bertrand ALIX - Eric BLONDIN - Corinne DEPOILLY - Catherine MICHEL - Magalie DUMOULIN (Infirmière) – André DEPOILLY (Chef de corps des Sapeurs-Pompiers) – Dominique MALLET (Maire)

Pour rappel, l'épisode du coronavirus durant les mois de mars-avril-mai a guidé sa création.

La commission a été activée en août, lors de la canicule, avec une action menée au plus près des personnes âgées ou vivant seules (49 personnes ont ainsi été visitées).

Un plan d'actions ciblant les personnes âgées de 65 ans et + a été bâti ce 10/11 : en voici les contours :

- Elaboration et diffusion dans chaque boîte aux lettres (*) d'un document 3 pages retraçant le fonctionnement des services publics présents sur la commune (mairie, garderie-cantine) et des environs (ex : déchetteries), rappel de quelques commerces de proximité,
- Communication du **06 30 30 41 64** pouvant faciliter les contacts avec les adjoints, joignables de 8 h à 20 h ;
- Recensement des personnes âgées de 65 ans et + ; recherche de leurs coordonnées téléphoniques. Un courrier de sollicitation sera envoyé aux personnes dont les coordonnées restent inconnues ; évidemment leur réponse reposera sur leur bon vouloir.
- Appels téléphoniques et/ou visite sur place afin de prendre des nouvelles ; connaître les besoins particuliers ; évaluer les situations d'urgence.
Nota : les personnes ayant mentionné vouloir être rappelées le seront à intervalles réguliers ;
- Réunion bilan prévue le 27/11

(*) : Madame Le Maire et les membres de la commission remercient les Sapeurs-Pompiers pour la distribution du document 3 pages.

=====

Aborder la prévention des risques, c'est rappeler que notre commune est particulièrement exposée aux inondations en cas de submersion marine de la zone des Bas-champs (450 ha), par rupture partielle de la digue (3km200 sur le territoire de Woignarue) ou par débordement par-dessus la digue sous l'emprise de coefficients, accompagnés de vents forts de nord-ouest.

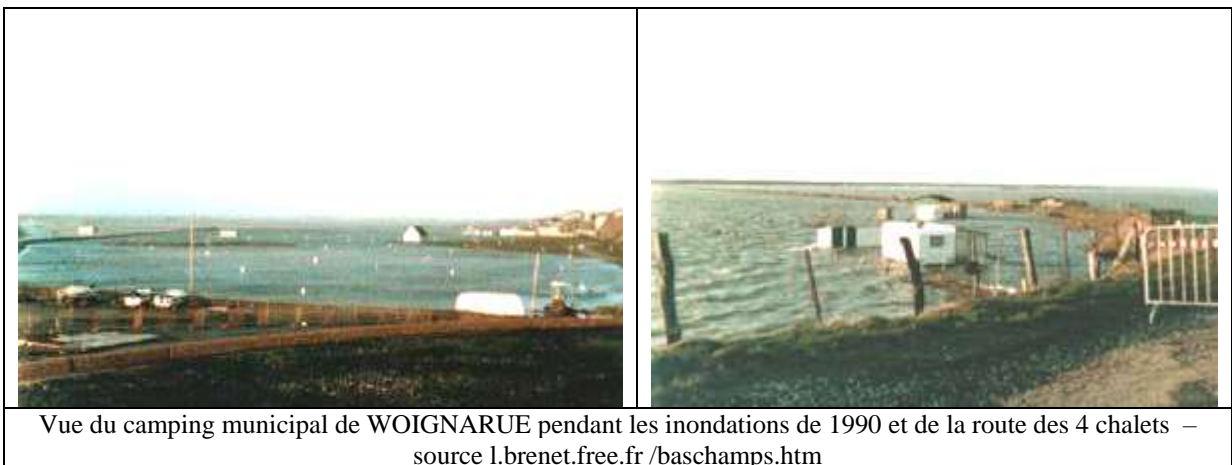
Nombre de Woignarusiens gardent en mémoire :

1972 : Rupture de la digue devant le camping et inondation de celui-ci

1977 : Inondation de la totalité des Bas-champs de Woignarue et extension sur une partie de Cayeux

1984 : Inondation de la totalité des Bas-champs de Woignarue et extension sur une partie de Cayeux

1990 : Rupture de la digue devant la hutte Lenne : - inondation des Bas-champs (la totalité des Bas-champs de Woignarue, de Brutelles et une grande partie des Bas-champs de Lanchères et de Cayeux et un peu sur Pendé).



Remarque : la commission Sécurité publique – Prévention des Risques aura prochainement pour thème de travail la réactualisation du Plan Communal de Sauvegarde de Woignarue (risques majeurs /mesures préventives à mettre en place/moyens humains et matériels).

Bertrand ALIX et les membres de la commission

Autres expressions de la vie communale

La distribution de masques aux écoliers par les élus

Ce jeudi 10 Novembre, une boîte de 50 masques jetables a été distribuée à chaque enfant de 6 ans et + fréquentant l'école Arc en Ciel, de quoi ravir nos « chères têtes blondes » :



Parmi les travaux menés par les services techniques municipaux

- Réfection des pontons au marais :



Avant

Après

Le mauvais état des deux passerelles (planches cassées et glissantes) avait été soulevé par les chasseurs de gibier d'eau : les services techniques communaux ont procédé à la réparation des deux passerelles qui se trouvent en face "des trous" et permettent aux hutteurs de pouvoir traverser le canal afin d'accéder à l'îlot afin de récupérer le gibier prélevé et qui dérive. Outre le remplacement des planches défectueuses, la pose d'un caillebotis a été faite, pour prévenir le risque de glissades-chutes.

- Création d'un local de stockage des produits ménagers

Des produits ménagers vont trouver prochainement place dans un local aménagé dans les anciens garages :



L'espace libéré au premier étage de la mairie permettra d'aménager un bureau à destination des conseillers municipaux et plus particulièrement des adjoints.

- De nouveaux équipements pour les services techniques



L'adaptation d'un transpalette sur le tracteur



L'achat d'un souffleur de feuilles

=====

La cérémonie du 102^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

C'est dans un contexte particulier, crise sanitaire oblige, que notre commune a commémoré en ce **mercredi 11 novembre 2020**, le 102^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

La cérémonie en petit comité a débuté avec le dépôt d'une gerbe à la stèle des anciens combattants puis les participants se sont rendus au monument aux morts.



Face au monument aux morts, une minute de silence a suivi l'appel individuel des 30 inscrits * « Morts pour la France », victimes de la grande guerre.

Nous ne saurions évoquer ce devoir de mémoire sans rappeler que la population communale a payé un lourd tribut, avec 37 des siens qui sont morts lors des différents combats (pour ne citer que les Batailles des Flandres, de l'Artois, de la Somme, de la Meuse, de la Marne, de Champagne, Verdun, de la Lys, de l'Yser,).

L'hymne national a été entonné. Puis Madame Le Maire a débuté son allocution en rappelant que « le 11 Novembre devient la journée du souvenir, du recueillement et est porteuse de messages de paix.

2020 marque aussi le centenaire de l'inhumation du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris.

L'entrée au panthéon de Maurice Genevoix, ce même 11 Novembre, en l'honneur du peuple de 14-18, l'un des grands écrivains de la Grande Guerre a été soulignée : « Ce que nous avons fait en vérité, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes et nous l'avons fait. ».

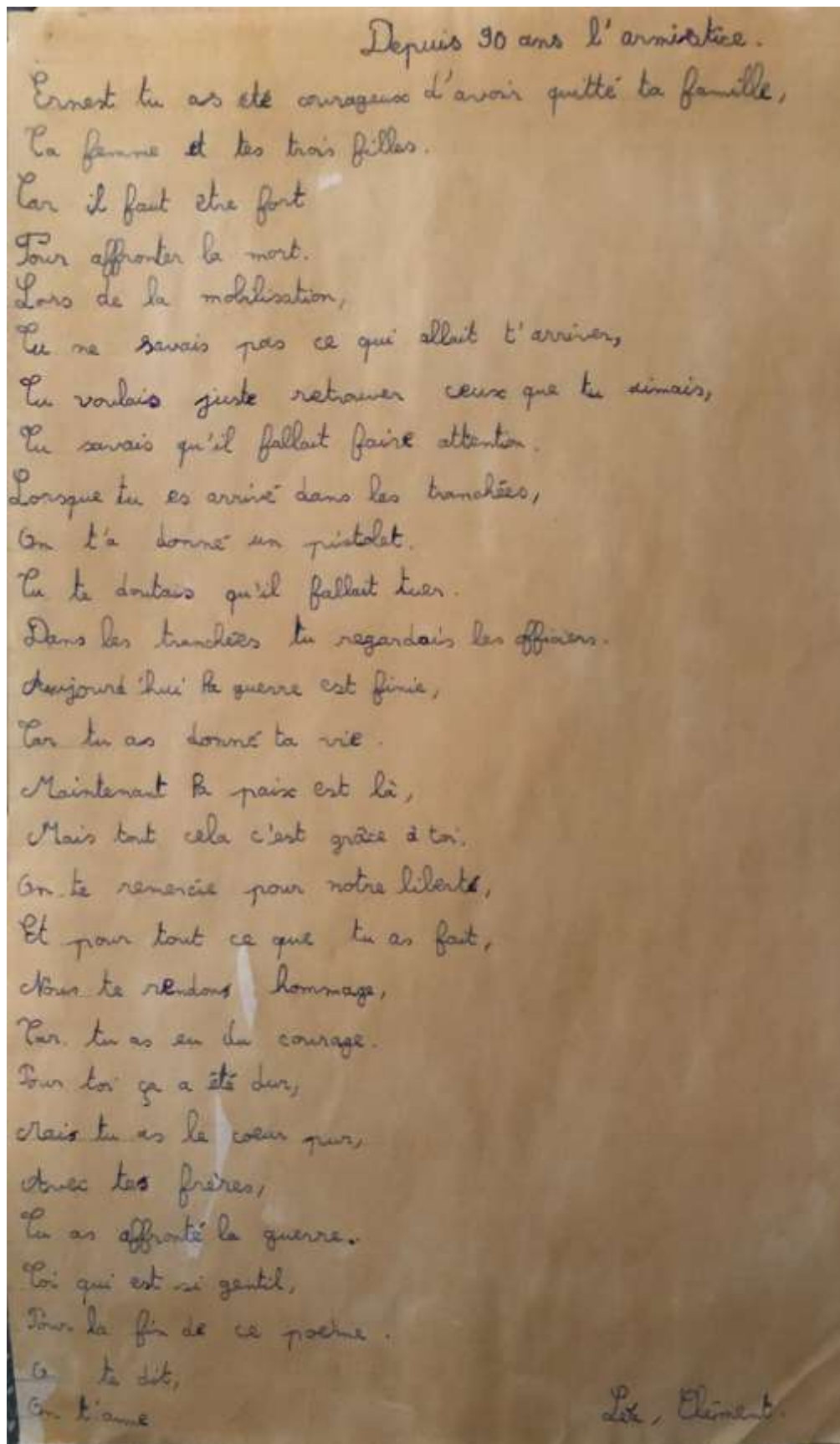
Ce sont 8 millions de soldats qui combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Le bilan humain des pertes est estimé à près d'1 400 000 français.

Le maire, a rappelé l'importance de rester unis et solidaires dans ce contexte difficile, où nous sommes confrontés à de nouveaux ennemis : le coronavirus qui a déjà fait plus de 50 000 morts en France ; le terrorisme islamique qui vient de frapper une nouvelle fois dans notre pays.

Madame Le Maire a invité l'assistance à observer une 2^{ème} minute de silence en la mémoire de tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui ».

Nous avons voulu marquer pour cette année, l'hommage rendu en 2008, par Léa MICHEL* (alors en CM1) et Clément ALIX** (alors en CM2), dans le cadre d'un travail sur la grande guerre dédié à l'un des jeunes hommes de la commune tombé au Champ d'Honneur. Il s'agit d'Ernest FOURDRIN – 328^{ème} Régiment d'Infanterie, décédé le 15/05/1915, à l'âge de 25 ans ; dans la Marne, à Vienne-le-château - La Harazée (Bataille de l'Argonne).

A noter qu'Ernest FOURDRIN est le grand-père maternel de Madame Véronique QUESNEL.



Depuis 90 ans l'armistice.
Ernest tu as été courageux d'avoir quitté ta famille,
Ta femme et tes trois filles.
Car il faut être fort
Pour affronter la mort.
Lors de la mobilisation,
Tu ne savais pas ce qui allait t'arriver,
Tu voulais juste retrouver ceux que tu aimais,
Tu savais qu'il fallait faire attention.
Lorsque tu es arrivé dans les tranchées,
On t'a donné un pistolet.
Tu te doutais qu'il fallait tuer.
Dans les tranchées tu regardais les officiers.
Aujourd'hui la guerre est finie,
Car tu as donné ta vie.
Maintenant la paix est là,
Mais tout cela c'est grâce à toi.
On te remercie pour notre liberté,
Et pour tout ce que tu as fait,
Nous te rendons hommage,
Car tu as eu du courage.
Pour toi ça a été dur,
Mais tu as le cœur pur,
Avec tes frères,
Tu as affronté la guerre.
Toi qui est si gentil,
Pour la fin de ce poème.
C'est ta dit,
C'est l'âme

Léa, Clément

*Léa MICHEL est en 3^{ème} année de Médecine à l'Université de Cluj en Roumanie.

**Clément ALIX est en Master2 de droit international à l'Université Paris1-La Sorbonne.

..... Plus qu'une invitation à la lecture



Parmi les rencontres qui ont conduit à la rédaction de ce bulletin, je relate celle avec Béatrice de LAVALETTE, une habitante de Vieil-Onival qui vient de publier son 7ème roman **J'ai oublié de te dire** –

Editions Les 3 Colonnes - 245 pages - 19,50 €.



Pourriez-vous nous décrire l'histoire, nous présenter les personnages principaux ?

Je raconte la rencontre de Louise, femme à l'adolescence difficile et au parcours chaotique, marquée par la mort de ses parents disparus en mer quand elle avait douze ans, avec Jean, un SDF installé dans un cabanon sous les fenêtres de son bureau.

Cet ouvrage aborde l'entraide entre deux personnes aux destins difficiles, le thème du basculement humain, de la souffrance pour ceux qui sont amenés à emprunter, pour un moment de leur vie ou pour toujours, des chemins abimés. Tous ces êtres devenus au fil du temps des invisibles pour leurs contemporains. J'espère aussi apporter une réflexion sur notre société. Dans les grandes villes, la misère sociale s'offre à nous. En milieu rural, elle est plus discrète, mais bien présente.

Ce roman a-t-il un lien avec votre vie personnelle ?

Le socle de ce roman caractérise ma rencontre en 1999 avec un SDF. J'étais alors directrice commerciale d'une société de packaging, à Levallois-Perret, aux portes de Paris.

Nos échanges ont duré 14 mois jusqu'à sa disparition brutale.

Dans plusieurs de vos romans, la Baie de Somme occupe une place importante

Oui. 4 de mes romans : « Rendez-vous manqué », « La Dernière Marée », « Trois jours en baie » et « Ne t'approche pas du vide », sorti l'année dernière, ont pour toile de fond le Crotoy, St Valery-sur-Somme, Ault-Le Bois de Cise, le hâble d'Ault et Le Tréport. N'oublions pas que ces lieux ont inspiré bien d'autres auteurs, pour ne citer que Colette, Victor Hugo et Jules Verne !

Dans vos écrits, vous exprimez un attachement profond notamment au hâble d'Ault ...

Je suis originaire de Méneslies. Mon papa était maire de ce village. Dès mon enfance, au gré de mon histoire familiale, j'ai été familiarisée avec cet écrin de nature. Mon grand-père, mon oncle Bernard Buridard ont chassé dans le hâble d'Ault mais aussi dans les marais de Boismont. D'après les témoignages des lecteurs, j'en parle avec passion et sensibilité... Mon retour ici après quarante années passées à Paris a fait ressurgir de nombreux souvenirs de mon enfance.



Vous consacrez un livre « Camille ou le mur du silence » à l'autisme

Cette histoire est celle de Camille, notre fille autiste et celle de sa soeur, Emilie. Elle est aussi celle de notre combat pour que Camille trouve une place dans la société. Nous habitons Paris. Aucune structure n'était capable de prendre en charge un jeune autiste. Ne parlons pas des adultes. Ces années ont été très difficiles. Nous ne dormions pas et tout était compliqué. Le hâble d'Ault et la nature nous a reconstruits.

Pourriez-vous nous parler de votre engagement auprès d'association(s) ... ?

.....Après une première maison à Bourg la Reine pour 15 adolescents, nous avons ouvert avec Pierre, mon mari et une femme merveilleuse, Catherine Allier, un centre pour adolescents autistes à Paris, puis est venue la création de 3 centres pour adultes autistes à Antony dans les Hauts-de-Seine. Notre plus grande fierté est l'ouverture d'Alternote, un centre pour autistes musiciens. Ils se sont produits sur de nombreuses scènes dans la France entière, à l'étranger (mais aussi au cinéma de Mers-les-bains) et à L'Elysée, il y a deux ans où nous avons pu parler avec Brigitte Macron de la situation actuelle. Il y a tant à faire. Ce combat n'est pas fini et nous rendons hommage à tous ces éducateurs qui encadrent les jeunes.

Mon mari, Pierre, reste le président de l'association « Aprahm-Autisme.

Votre prochain ouvrage est-il déjà en ébauche ? Pourriez-vous nous mettre « l'eau à la bouche » ?

Un auteur n'aime pas parler de son prochain ouvrage mais je peux vous donner un indice. Pour ce polar, je suis allée en baie de somme sur le site des mytiliculteurs, près du Marquenterre. Cette sortie en tracteur m'a émerveillée. L'endroit est magnifique.

Où peut-on se procurer vos livres ?

Dans toutes les « bonnes librairies » de la région...S'ils ne l'ont pas, ils peuvent le commander à l'éditeur sans problème. J'évite Amazon !

J'ai vu que la collection « Polars en Nord » était au carrefour-contact à Ault.

J'ai aussi à la maison les 4 polars et « J'ai oublié de te dire » pour ceux qui veulent me voir. La porte du jardin est ouverte si nous sommes là.


J'ai été heureuse de faire votre connaissance et j'en profite pour dire combien Woignarue est un village propre et accueillant.

Une rencontre attachante

Propos recueillis par Bertrand ALIX

Passons à l'agenda

Opération « colis de Noël au profit des aînés de la commune

	<p>La distribution du colis de Noël aux aînés (personnes âgées de 65 ans et plus) aura lieu le samedi 19 décembre de 10 h à 16 h, sans interruption.</p> <p>En raison de la pandémie, celle-ci s'effectuera sous forme de drive devant la salle "Charles Lecat", vous n'aurez pas à descendre de votre véhicule, les élus viendront à vous.</p> <p>☛ Les personnes ne pouvant se déplacer sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de mairie (03 22 30 74 53) au plus tard pour le Jeudi 17 décembre – 12 h, avec possibilité de se faire représenter par un tiers (parent, voisin, ...) muni d'une pièce d'identité de l'intéressé.e.</p>	
--	---	---

Infos aux diplômé.e.s 2020



Date à retenir :

le 10/01/2021

Vous êtes domicilié.e.s dans la commune , **dans le cadre de votre cursus scolaire, vous avez obtenu en 2020**, un diplôme de type Brevet des collèges, CAP, BEP, Baccalauréat (série Générale ou Technologique ou Professionnelle) ou relevant de l'Enseignement supérieur (BTS/DUT/Licence/Master/Doctorat/diplôme d'Ingénieur,...) ou tout autre diplôme. Une carte cadeau vous sera remise lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité, fixée **au dimanche 10 Janvier 2021 ***.

A cet effet, nous vous demandons de nous faire parvenir en mairie un justificatif d'obtention de votre diplôme, avant **le mardi 22 décembre 2020**.

Si vous ne pouvez assister à la cérémonie, la carte cadeau vous sera toutefois attribuée, à condition de nous informer de votre absence au préalable par tout moyen à votre convenance.

(*) : sous réserve de mesures sanitaires favorables à la date citée.

Risque intrusion : rappels des consignes de la part de la Brigade de la gendarmerie de St Valery-Sur-Somme

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent

Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- interdisez l'accès des lieux

Une fois les constatations faites

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr ➔

Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Les numéros utiles : Composez le 17

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés : • SFR : 10 23 • Orange : 0 800 100 740 • Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Infos pratiques

Collecte des ferrailles

Les services techniques municipaux effectuent chaque 1^{er} mercredi matin du mois (à l'exception de janvier, juillet et août) le ramassage des ferrailles. Nous rappelons que la collecte concerne uniquement les ferrailles.

Quelques rappels de bon usage

Les troubles du voisinage occasionnés par des aboiements de chiens

Il n'est pas rare que des nuisances sonores causées par les aboiements de chiens soient signalées en mairie.

Selon l'article R. 1334-31 du code de santé publique : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Ainsi, il est rappelé aux propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens.



Vente directe à la ferme : mais aussi au marché d'Ault le samedi matin et au marché de Cayeux-sur-Mer le dimanche matin

Estel déco



Retrouvez mes créations couture et mosaïque, idées cadeaux pour faire plaisir et se faire plaisir en Click and Collect et Portes Ouvertes si elles sont autorisées en décembre.

Actualité à suivre sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram :

Esteldecofaitmainenbaiedesomme
Tel : 06.21.92.13.78

Un peu d'interaction autour de la rédaction du bulletin municipal !

Nous rappelons que les associations sont invitées à faire remonter leurs informations, **avant le 10 de chaque mois**, au secrétariat de mairie (03 22 30 74 53) ou via internet à l'adresse suivante : mairiewoignarue@orange.fr.

Si vous souhaitez diffuser à titre individuel, une information à caractère communal (textes, photos), relater l'histoire du village (son patrimoine, ses activités d'antan), présenter des spécificités locales ou régionales (la langue picarde, la gastronomie, « des astuces et des tours de main », ...), **sachez que les colonnes du bulletin vous sont totalement ouvertes** Pour tous contacts : (03 22 30 74 53) ou via internet à l'adresse suivante : mairiewoignarue@orange.fr.

A l'Etat civil

Décès :

FILLION Laurent (58 ans)

à Onival

le 1^{er} novembre 2020